



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de GESTION FORESTIERE de la BELLE TAILLE
PEFC/10-21-11/289

Siège Social: Mairie de 08200 FLEIGNEUX

Tél-03.24.29.39.11 Fax:03.24.29.77.69

DONCHERY-FLEIGNEUX-FLOING-GLAIRE-SAINT MENGES

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU SIGF DE LA BELLE-TAILLE

REUNION ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2025 A FLEIGNEUX

Convocation en date du 16/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi cinq novembre à vingt heures, le conseil Syndical, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Pierre CORNET, Président.

Membres présents : M. CORNET - M. JOSTE- M. COLLINET - M. ORTILLON - M. MARY - M. BONNESOEUR - M. DOMMELIER- M. REMY - M. WATELET- M. LOUIS- M. TRIONFINI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents non excusés : M. DUSSART

Absents excusés : M. DEBRAS - M. LECOCQ - Mme MINE

M. BIGORGNE représentant l'ONF

M. JOSTE est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint (plus de la moitié des 15 membres), la séance est ouverte.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1- Approbation du PV du 26 mars 2025
- 2- Travaux supplémentaires routes forestières
- 3- Portail type passe américaine
- 4- Point sur plantations
- 5- Etat d'assiette 2026 y compris affouage
- 6- Point sur travaux 2025
- 7- Point sur affouage 2025
- 8- Résultat des ventes de bois 2025
- 9- Pénétration en forêt (barrières, fossés...)
- 10- $\frac{1}{4}$ des crédits en investissement

202515 : Approbation du PV de la réunion du 26 mars 2025

Rapporteur : M. JOSTE

Lecture faite par M. JOSTE, à l'unanimité, le Procès-verbal du 26 mars 2025 est approuvé et arrêté.

202516 : Travaux supplémentaires routes forestières

Rapporteur : M. le Président

M. Le Président indique que ces travaux concernent :

5200 ml de curage de fossés,

25 ml de création de fossés,

550 ml à recharger en GpsT 0/315

Pour un total HT de 8991.00

Le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents du Conseil approuve ces travaux et la signature de l'avenant n°1 par le Président.

202517: Portail type passe américaine

Rapporteur : M. Bigorgne

Pour faciliter la manœuvre des parcelles engrillagées, il préconise ce type de mécanisme pour un montant de 1500,73 HT.

A l'unanimité, le conseil syndical approuve.

202518 : Point sur plantations

Rapporteur : M. Bigorgne

Pour le plan France 2030, M. Bigorgne fait part de la réalisation du broyage des parcelles concernées, il restera à faire les plantations à partir de Janvier 2026.

Le Président informe l'assemblée, de l'obtention du reliquat des subventions plan de relance s'élevant à 94 555,19 € et d'une avance de 22 221 € au titre de la subvention France 2030.

Le conseil prend acte de ces informations.

202519 : Etat d'assiette 2026 y compris affouage

Rapporteur : M. Bigorgne

A l'état d'assiette 2026 il convient d'inscrire les parcelles :

-5 -6 -14 -65 pour une vente en bloc

-43 -67 -82 -101 -102 -105 -108 et 110 vente avec réserve houpiers plus arbres et brins d'un diamètre inférieur à 25cm pour l'affouage

-95 -96 -100 affouage Saint-Menges

-75 affouage Floing

-123 affouage Fleigneux

Après en avoir délibéré le conseil syndical à l'unanimité approuve et charge le Président de transmettre cette délibération.

202520 : Point sur travaux 2025

Rapporteur : M. le Président

Investissement :

Le programme entretien est terminé, les travaux prévus dans les parcelles 124 et 37 ne seront pas réalisés (inutiles).

Pour le programme travaux sylvicoles, les travaux parcelle 23 := R.A.R 2026.

Fonctionnement :

La moitié de l'entretien des 20 places de dépôt s'est avéré suffisant. Le programme est terminé. Le conseil syndical donne acte au Président pour ces informations.

202521 : Affouage 2025

Rapporteur : M. le Président

Sous contrôle du conseil syndical.

Le président donne le détail des affouages 2025, le total s'élève à 27 241,22 €.

202522 : Résultat des ventes de bois 2025

Rapporteur : M. le Président

Aucun invendu, en y ajoutant les menus produits le total s'élève à 364 693,52. Le Président détaille ces résultats, approuvé par le conseil syndical à l'unanimité.

202523 : Pénétration en forêt

Rapporteur : M. le Président

Celui-ci rappelle que l'accès des véhicules sur les routes forestières doit être limité, trop de dépôts sauvages de toute sorte et de danger d'incendie.

Après débat, le conseil syndical donne son accord pour l'installation de barrières plus dissuasives avec cadenas.

M. Bigorgne soumettra des devis au conseil pour 2026.

202524 : $\frac{1}{4}$ des crédits en investissement

Rapporteur : M. le Président

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, autorise M. le Président, avant le vote du BP 2026, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Crédits votés au Budget 2025 : 250 001.33 € 25% soit 62 500.33 € répartis comme suit :

	Crédits votés	DM	Total	$\frac{1}{4}$ des crédits
Chapitre 23	250 001.33		250 001.33	62 500.33 €

Fin de la séance à 22h00

Le secrétaire de Séance,

M. JOSTE



Le Président,

M. CORNET Pierre,



